Vivre à Saint-Martin!

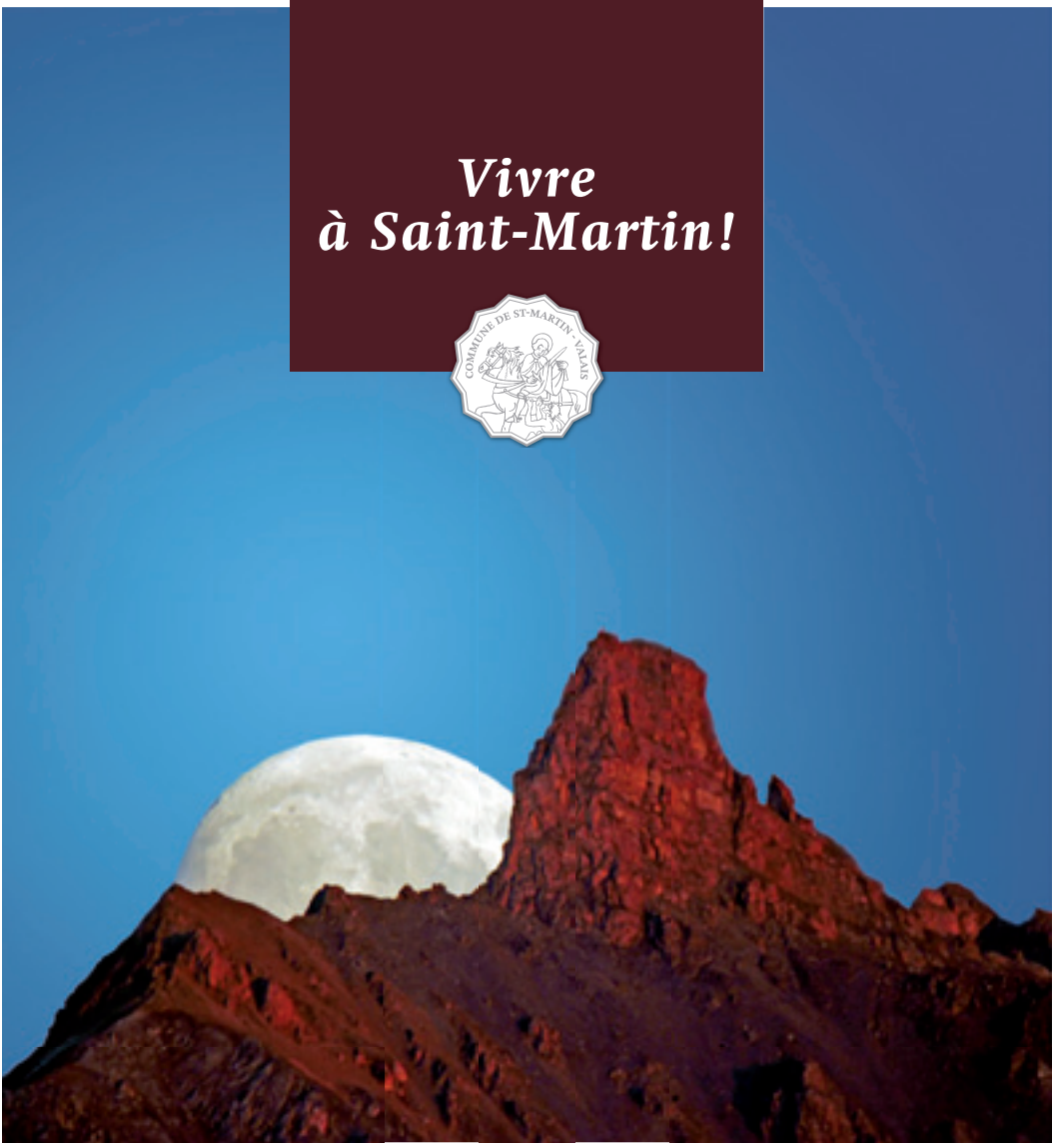

Photo: ©Gilbert Pitteloud

16

ACTIONS EXEMPLAIRES

INTRODUCTION

SAINT-MARTIN, DIGNE AMBASSADRICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ils ne sont que deux ! Et pourtant, ils font et refont l'actualité – jusqu'à défrayer la chronique – à longueur d'année. Et ce sous toutes les latitudes. « Ils », ce sont ces substantifs qui répondent à l'appellation : « Développement durable ».

Qu'on le veuille ou non, l'avenir de la planète est « suspendu aux lèvres de ce couple » indissociable qui prêche la bonne parole en préconisant « une nouvelle manière de penser le monde et de le gérer ». En effet, le « Développement durable répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs (Rapport Brundtland) ». Confrontés à cette prise de conscience, et en fonction de leurs moyens, les Etats, les régions et les communes se doivent de « hisser » le développement durable au faîte de leurs préoccupations.

Consciente de cette réalité, et en sa qualité de pionnière et d'experte en la matière, la Commune de Saint-Martin a adopté et adapté, à la lettre, ce « processus qui vise à concilier l'écologique, l'économique et le social ». Mais le sait-on ? Le voit-on ? Le ressent-on ?

Au travers de cette brochure, « Vivre à Saint-Martin », les édiles communaux, avec la complicité d'une belle brochette de personnes concernées et motivées, énumèrent et dissèquent les différentes actions entreprises jusqu'à ce jour et… pour le futur. A l'évidence, la liste n'est pas exhaustive. Dans le « désordre », **l'exemplarité de l'administration, le tourisme, l'agriculture, l'agritourisme, l'industrie, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources, l'énergie, la biodiversité, la mobilité, la cohésion sociale, la jeunesse et la culture, la santé, l'école, l'éducation…** façonnent cette démarche qui s'inscrit en lettres d'or dans le « Recueil de faits historiques » – l'avenir le prouvera on ne peut mieux – de la Commune de Saint-Martin. Des conditions et une qualité de vie fort enviables et enviées, une atmosphère marquée du sceau de la limpidité, de la pureté et de la transparence ainsi qu'un environnement sentant bon l'authenticité et la séduction convolent en justes noces avec cet irrésistible slogan : « **Vivre à Saint-Martin** ».

Gérard Morand
Président

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

1 **EXEMPLARITÉ COMMUNALE |** *Triple labellisation*

** 2 **TOURISME ET MANIFESTATIONS |** *Le site agritouristique d'Ossona*

** 3 **AGRICULTURE |** *Entretien des zones agricoles*

4 **INDUSTRIE, ÉCONOMIE LOCALE |** *Coordination intercommunale par secteur*

5 **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE |** *Encouragement pour l'établissement de nouveaux résidents*

6 **RESSOURCES NATURELLES |** *Gestion de l'eau potable*

** 7 **ÉNERGIE |** *Aménagement hydroélectrique d'Ossona et de Gréféric*

* 8 **PAYSAGE ET FORÊT |** *Valeurs agricoles, naturelles et paysagères*

** 9 **BIODIVERSITÉ |** *Le réseau OQE - Qualité écologique*

10 **MOBILITÉ |** *Gratuité pour les transports publics*

* 11 **DANGERS NATURELS |** *Gestion intégrée des risques*

* 12 **COHÉSION SOCIALE |** *Aide à la famille*

13 **JEUNESSE ET CULTURE |** *Vie asssociative et jeune public*

* 14 **SANTÉ |** *Prise en charge des aînés*

15 **ÉCOLE ET ÉDUCATION |** *Synergie entre la formation des jeunes et l'UAPE*

* 16 **PROGRAMME D'ACTIONS POUR L'AVENIR |** *Labellisation Cité de l'énergie*

POSTFACE

---

* = mesure concernant l'ensemble du territoire

** = mesure concernant des zones / surfaces

3 Tsijerache
Fontaines Froides
2 7 Ossona
Suen 5 13 15
Forêt de Suen
Alpage de Loveignoz
3 Baule
Prabé
1 5 15 St-Martin
3 Pravouarbot
Les Evouettes
Prarion
Lourtier
Crêta d'Euseigne
5 Trogne
La Borgne
Liez
Forêt de la Fourmic
4 5 La Luette
Plan du Torrent
Alpage d'Eison
Les Mayens d'Eison
5 Eison
Praz-Jean
Crettaz d'Eison

1

EXEMPLARITÉ COMMUNALE

TRIPLE LABELLISATION

Témoignage

« Il faut relever l'esprit pionnier et visionnaire de l'administration et des politiques de la Commune de Saint-Martin. »

BORIS SARRASIN
Auditeur

Saint-Martin figure parmi les premières communes valaisannes ayant obtenu une triple certification **ISO 9001** (qualité), **ISO 14001** (environnement) et **Valais Excellence** (développement durable). Un premier objectif de cette nouvelle approche de la gestion est un fonctionnement plus efficace du Conseil communal basé sur l'analyse des processus ainsi qu'une plus grande lisibilité des différentes tâches lors du renouvellement des autorités communales. Il s'agit ensuite d'identifier toutes les prestations réalisées pour les citoyens et usagers, à en définir les moyens de maîtrise, tant au niveau de la qualité des prestations, du respect de l'environnement et de la conformité aux exigences légales communales, cantonales et fédérales. Un vrai travail de fond a été réalisé afin que le processus d'amélioration continue soit enclenché et reste efficace. Citons quelques initiatives d'améliorations réalisées : optimisation de l'organisation administrative et gestion électronique des documents, amélioration de la gestion de l'eau potable et de l'efficacité énergétique, directives sur les achats publics, etc.

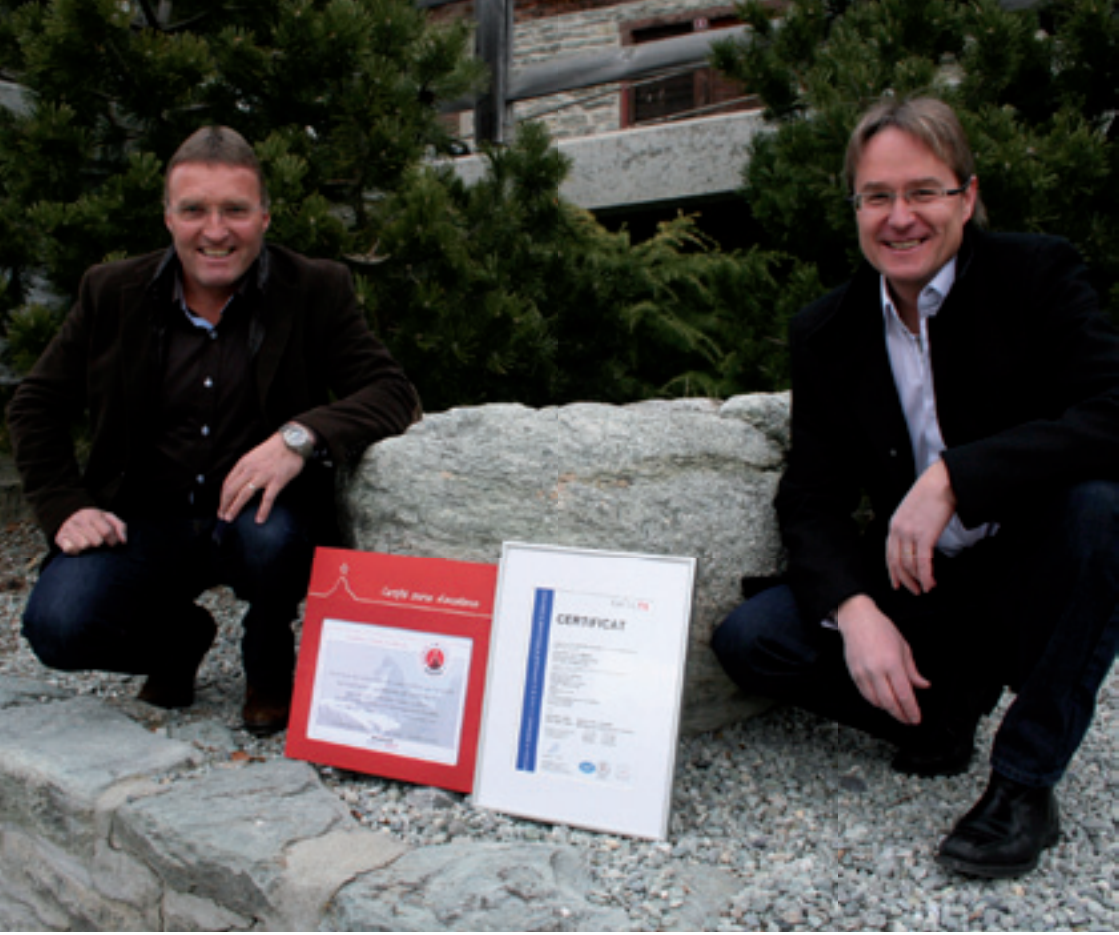

Mots-clés

QUALITÉ ET EFFICIENCE

PROCESSUS D'AMÉLIORATION CONTINUE

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉVENTION DES POLLUTIONS

9001

ISO 9001 est la norme pour désigner un système de gestion de la qualité

Valais Excellence =

Label qui désigne performance, citoyenneté, responsabilité sociale et environnementale et souci d'amélioration continue auprès d'une entreprise valaisanne.

2006 2008 2010 **2011** 2012 20...

2

TOURISME & MANIFESTATIONS

LE SITE AGRITOURISTIQUE D'OSSONA

Témoignage

« L'exemple d'Ossona solennise le mariage de la Commune et du privé. Si les traces du passé sont présentes partout, combien de générations se sont succédé, ici, pour façonner à taille humaine un pays d'une telle harmonie ? »

DANIEL BEURET
Poète et exploitant

Sortir des sentiers battus, prendre de l'altitude, déguster un ballon d'oxygène, se délecter d'une bonne dose de bien-être... une mosaïque de rêves qu'Ossona transforme en réalités. Mariant culture et nature dans une atmosphère qui sent bon l'authenticité, Ossona est le fruit d'un partenariat entre la Commune de Saint-Martin, le canton du Valais, la Confédération et les exploitants agritouristiques. Témoins d'un passé riche d'histoires, quatre bâtisses portant l'empreinte des XVIII^{e} et XIX^{e} siècles ont été entièrement revisitées. Elles abritent sept gîtes qui comblent d'aise les jeunes mariés, les couples de passage ou en villégiature, les familles, les touristes, les aînés, les plus jeunes, les hommes d'affaires, etc. D'autant qu'Ossona est équipé pour accueillir des entreprises désireuses d'organiser des séminaires. Quant à l'auberge jouxtant les gîtes, elle offre, au quotidien, un festival de recettes du terroir en mettant en exergue les produits de la ferme et de la région. Mais Ossona, c'est encore et surtout ce havre de paix dans lequel évoluent chèvres et vaches laitières.

Mots-clés

OFFRES ET ANIMATIONS AGRITOURISTIQUES

MISE EN VALEUR DES PRODUITS DU TERROIR

SAUVEGARDE D'UNE ACTIVITÉ ET D'UN PAYSAGE AGRICOLES

!

34

Nombre de lits touristiques répartis en 7 gîtes.

?

Ossona

=

Selon Valentin Martins, chercheur indépendant, **« oss »** désigne la partie extérieure d'un lieu-dit dédiée à la culture de céréales, et **« ona »** la terre fertile.

3
AGRICULTURE

ENTRETIEN DES ZONES AGRICOLES

Témoignage

« Le cépage Solaris, résistant aux maladies , s'est rapidement imposé car il est emblématique des objectifs du projet de Saint-Martin : respect de l'environnement et durabilité, excellence et originalité de la production en milieu montagnard, lien entre tradition et modernité. »

JEAN-LAURENT SPRING
Ing. Agr. EPFZ

Par le biais de trois plans d'aménagement détaillés **(PAD)** couvrant la majeure partie des terres agricoles de son territoire, la Commune de Saint-Martin a défini le cadre dans lequel se déroulera le développement des activités agricoles, en coordination avec la mise en valeur agritouristique de ces espaces. Ces **PAD** fixent, en détail, des secteurs d'exploitation en fonction de leur vocation agronomique et de leur « mission » écologique, dans une perspective de gestion durable. Sont ainsi délimités des secteurs de prairies de fauche et de cultures aux endroits qui se prêtent à l'exploitation mécanisée, des secteurs de pâturage extensif où la fumure sera exclue pour préserver la flore, ainsi que d'autres types d'exploitation définis en fonction des potentiels et des enjeux locaux, l'accent étant mis sur la préservation du patrimoine naturel et paysager. C'est notamment ce qui a amené à définir un « secteur ortolan » dédié à la sauvegarde de cet oiseau emblématique des paysages agricoles traditionnels.

Mots-clés

PLANIFICATION CONCERTÉE

RÉHABILITATION DES TERRES AGRICOLES

PRÉSERVATION DU PAYSAGE

!

3

Plans d'aménagement détaillés couvrant la majeure partie des terres agricoles de la commune.

?

PAD

=

Le plan d'aménagement détaillé précise les prescriptions d'affectation liées à certaines surfaces du territoire communal.

2006 2008 2010 2012 20...

4

INDUSTRIE, ÉCONOMIE LOCALE

COORDINATION INTERCOMMUNALE PAR SECTEUR

Témoignage

« Les techniques de la Gravière du Val d'Hérens améliorent la qualité de la production lors de la réalisation des différents travaux. Et ce en harmonie avec la biodiversité, cette dynamique des interactions. »

Thierry Pitteloud
Chef d'exploitation de la Gravière du Val d'Hérens

Le terme « unanimité » s'identifie à une sorte de « phénomène », voire d'événement exceptionnel. En effet, la « Conformité d'opinion ou d'intention entre tous les membres d'un groupe » est une denrée rare. Et pourtant ça existe ! La Gravière du Val d'Hérens S.A. en est la « preuve vivante », puisque toutes les communes – Les Agettes, Evolène, Hérémence, Mont-Noble, Saint-Martin et Vex – y sont impliquées, et ce en qualité de partenaires.

C'est à l'enseigne de « G.V.H. Gravière du Val d'Hérens S.A » que s'exprime cette société anonyme dont le siège se trouve à La Luette. Par définition, la carrière est un endroit d'où sont extraits des matériaux de construction : pierres, sables ou différents minéraux non métalliques ou carbonifères. La G.V.H. (Gravière du Val d'Hérens) a pour but l'exploitation de sable et gravier ainsi que l'exécution de tous travaux en rapport avec ce genre d'exploitation (production béton, etc.).

Mots-clés

PARTENARIAT INTERCOMMUNAL

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

CRÉATION D'EMPLOIS

8

Nombre d'emplois plein temps

Quarriere (1170)

=

Issu d'un latin populaire **« quadraria »**, ce terme signifie **« pierre de taille »** et désigna d'emblée le lieu d'où l'on tire, en les taillant, les pierres de construction.

2006 2008 2010 2012 20...

5

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ENCOURAGEMENT POUR L'ÉTABLISSEMENT DE NOUVEAUX RÉSIDENTS

Témoignage

« Grâce au remaniement parcellaire, au plan d'aménagement qui valorise les parcelles, à ces accès qui favorisent la réalisation d'habitations, nous avons eu le bonheur de construire cette résidence principale labellisée ***Minergie****. »*

MAGALI LATHION MAYOR
Nouvelle résidente « La Combette »

A Saint-Martin, le Plan d'Aménagement Détaillé **(PAD)** précise les mesures particulières d'aménagement applicables à certaines parties du territoire communal et règle dans le détail l'affectation du sol. C'est ainsi que l'équipement du secteur sous Saint-Martin devait être optimalisé afin de desservir, au mieux, l'intérêt de l'agriculture et des terrains aptes à la construction. De nouvelles surfaces propices à la construction ont été affectées en zone à bâtir, d'autres surfaces à la zone agricole.

Les secteurs retenus pour le **RPU** permettent d'assurer une utilisation judicieuse et rationnelle du sol. Les parcelles sont bien exposées au sud, sud-ouest, dans des secteurs propices à l'habitation. Les buts du remembrement consistent à desservir l'ensemble de la zone à bâtir par un accès routier et par l'extension du réseau de conduites industrielles ; à adapter la forme des parcellaires au nouvel accès et à remembrer les parcelles de formes inadaptées afin de favoriser la réalisation d'habitations résidentielles individuelles ou individuelles groupées.

Mots-clés

UTILISATION JUDICIEUSE DU SOL

HABITAT GROUPÉ

AMÉNAGEMENT PLANIFIÉ

70

Nombre de places à bâtir créées dans le cadre des remaniements

Remaniement Parcellaire Urbain (RPU)

=

Réorganisation des parcelles d'un territoire visant à réduire leur nombre et à optimiser leur configuration pour permettre une utilisation rationnelle.

2006 2008 2010 **2011** 2012 20...

6

GESTION DES RESSOURCES

GESTION DE L'EAU POTABLE

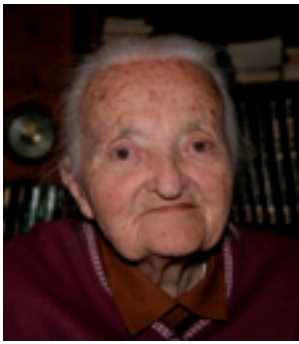

Témoignage

« Je suis allée en Terre Sainte où se trouve la Fontaine de la source de la Vierge Marie. Jadis, ici à Praz-Jean, nous allions à la fontaine pour nous approvisionner en eau. Ce n'est que durant les années 1936-1940 que ce précieux liquide est entré dans nos demeures. »

Adèle Moix
Enseignante à la retraite et à l'autorité naturelle

« Que d'eau, que d'eau ! » se serait écrié Mac-Mahon devant tant de sources. En effet, la Commune de Saint-Martin regorge d'eau potable. Un privilège et une nécessité pour une communauté dite « moderne ». Et une sécurité bienvenue – en cas d'incident notamment – d'autant que plusieurs installations d'adductions d'eau pourvoient à la distribution, à la répartition de cet « or incolore ». Dans cet ordre d'idée, la commune s'est dotée de trois secteurs de captage, à savoir : les sources de la Brunette, des Fontaines froides et de Lourtier pour les villages de Suen et de Saint-Martin ; les sources de Pra Pourec et Plan du Torrent pour les villages d'Eison, de Liez, de Praz-Jean et de La Luette ; les sources de Mayen Zablo de Chépitieu et de Crêta Gréni pour Trogne. En outre, deux nouveaux captages ont vu le jour, en 2010, dans la région de Tsacomuna. En 2011 et 2012, l'équipe communale a procédé à la réalisation des protections de l'ensemble des sources. Et parallèlement à la mise en service du turbinage du surplus de l'eau potable de Gréféric, la Commune de Saint-Martin a opté pour la gestion automatisée de son réseau d'eau potable.

Mots-clés

GESTION AUTOMATISÉE DU RÉSEAU D'EAU POTABLE

PROTECTION DE L'ENSEMBLE DES SOURCES

TURBINAGE DU SURPLUS

22

Sources d'eau potable captées

Fountánnè freïde

=

Terme patois pour désigner la source des Fontaines Froides

2006 2008 **2010** 2012 20...

7
ÉNERGIE

AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE D'OSSONA ET DE GRÉFÉRIC

Témoignage

« L'exploitation de petites centrales hydroélectriques, intéressantes tant au niveau énergétique (fiabilité) qu'économique (subventions de production), favorise le développement équilibré de l'approvisionnement électrique. »

Damien Métrailler
Président de l'Association des communes concédantes

A intervalles réguliers, des « scientifiques » évoquent la « disparition des glaciers » valaisans d'ici à la fin du siècle. Ils seraient remplacés par de petits et grands lacs alpins. Dans la foulée, des « éminences grises » nous rendent attentifs au fait que « le réchauffement risque d'éroder les flancs des montagnes, lesquels vont se détacher et tomber dans ces nouveaux lacs ». Et lesquels de ces lacs de montagne seraient utilisables pour la production d'électricité ? Que de questions ! Que d'interrogations ! Faisant fi de ces « scénarios catastrophes », la Commune de Saint-Martin nage dans le bonheur avec « l'aménagement hydroélectrique d'Ossona ».

En avril 2003, une étude sommaire de faisabilité démontrait l'opportunité et la rentabilité de turbiner le trop plein d'eau potable des sources de Saint-Martin. En profitant de la réalisation de l'alimentation d'eau potable aux hameaux inférieurs d'Ossona et Gréféric. Cette minicentrale électrique est en service depuis 2008.

Mots-clés

TURBINAGE DU TROP PLEIN D'EAU POTABLE

VERS UNE AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

SOURCE D'ÉNERGIE RENOUVELABLE

900 000 kWh

Production électrique par la minicentrale de Gréféric correspondant à 3/4 de la consommation des entreprises et commerces de Saint-Martin

Clin d'œil à l'énergie durable...

...et à cette « image » du prêt que nous octroient nos enfants. Une démarche qui est un engagement pour le futur.

8

PAYSAGE FORÊT

VALEURS AGRICOLES, NATURELLES ET PAYSAGÈRES

Témoignage

« La nature ? Je l'aime et je la respecte ! Incorrigible optimiste et terrienne jusqu'au bout des ongles, j'aspire à faire partager ma passion. Ici, à Loveignoz, l'atmosphère qui y règne reflète une facette du bonheur. »

Lise Es-Borrat
Responsable de l'alpage et de la cantine de Loveignoz

Naguère, dans la perspective de la révision du Plan de zone communal, une démarche avant-gardiste eut pour objectif l'élaboration d'une synthèse des paramètres agricoles, naturels et paysagers en vue de leur intégration ultérieure dans une vision globale de la commune et de son avenir. Au fil des conclusions de plusieurs études réalisées, on constata que « le Conseil communal manifesta sa volonté de revitaliser l'agriculture de Saint-Martin, et par là de l'économie et des activités locales ».
Cette revitalisation de l'agriculture, les autorités communales souhaitèrent l'étudier en « l'intégrant dans sa politique de développement du tourisme intégré ». Et parmi les objectifs retenus, il y en a un qui se « mit en évidence » : la mise en place d'une agriculture qui soit en mesure de remplir les tâches d'intérêt public. A savoir : l'entretien du paysage, l'entretien des constructions agricoles et des mayens, la contribution à la réduction des dangers naturels (incendies, coulées de neige, glissements de terrains, etc.) ainsi que la contribution déterminante à la sauvegarde de l'environnement.

Mots-clés

PLANIFICATION PAYSAGÈRE GLOBALE

REVITALISATION DE L'AGRICULTURE

TOURISME INTÉGRÉ

1996

Date de la réalisation de l'étude « Priorités et mise en perspective des éléments agricoles, naturels et paysagers »

Seránda

=

Terme patois pour désigner un pâturage boisé

2006 2008 2010 2012 20...

9
BIODIVERSITÉ

LE RÉSEAU OQE – QUALITÉ ÉCOLOGIQUE

Témoignage

« Si un des objectifs du réseau écologique était de sensibiliser les exploitants aux valeurs naturelles présentes dans la zone agricole et à leur conservation, alors je pense que cet objectif a été atteint. Il a également permis de réunir les exploitants autour d'un même projet et de méditer sur l'avenir de l'agriculture de notre région ».

Jean-Yves Zermatten
Exploitant agricole

La remarquable biodiversité de Saint-Martin est en partie liée à l'agriculture traditionnelle. Elle doit beaucoup à l'exploitation pastorale et aux anciennes cultures en terrasses, car de nombreuses plantes, d'innombrables papillons, oiseaux et autres animaux en dépendent. La conservation de ce patrimoine passe par le maintien des habitats de haute qualité (prairies sèches, pâturages maigres, etc.) et la poursuite de certaines pratiques agricoles (fauche en fin de floraison, irrigation par ruissellement, etc.). Il est également important de préserver les éléments jouant un rôle vital de refuges pour la petite faune (murs en pierres sèches et murgères, bosquets, arbres fruitiers, etc.).

Les agriculteurs de Saint-Martin se sont fédérés pour mettre en place **un réseau écologique** dans lequel chaque exploitant s'engage à exploiter, de manière appropriée, ses parcelles et leurs éléments structurants. Et ce dans le but d'assurer le fonctionnement écologique de l'espace agricole qui s'étend du plateau d'Ossona jusqu'aux prairies fleuries d'Eison.

Mots-clés

PREMIER RÉSEAU ÉCOLOGIQUE DU VALAIS

SAUVEGARDE DU PATRIMOINE BIOLOGIQUE

ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES EXPLOITANTS

!

1750

Nombre de parcelles OQE, représentant au total 130 ha, soit près de 40% de la surface agricole utile de la commune en rive droite

?

Morgiore

=

Terme patois qui désigne le murgier, tas de grosses pierres qui ne servaient pas à la construction des murs de terrasses

2006 2008 2010 2012 20...

10

MOBILITÉ

GRATUITÉ POUR LES TRANSPORTS PUBLICS

Témoignage

« De jour comme de nuit, les transports publics ont les faveurs de la cote dans le Val d'Hérens. Et plus particulièrement le Lunabus. Après une escapade nocturne dans la plaine, les jeunes et les moins jeunes optent pour la sécurité. »

Audrey Gaspoz
Apprentie assistante médicale et usagère

Avec l'octroi d'un soutien financier assurant la gratuité des trajets, en CarPostal, aux écoliers qui fréquentent les classes de 4e primaire jusqu'au terme du cycle d'orientation, la Commune de Saint-Martin souhaite soulager le trafic routier et, par voie de conséquence, le porte-monnaie de ses habitants. Cette incitation à prendre les transports publics offre la possibilité à cette jeunesse estudiantine de circuler librement entre Sion et Eison, ou encore entre Sion et Evolène. Et ce durant la période scolaire ou en dehors des cours. En outre, CarPostal, avec la complicité des communes d'Evolène, Vex, Hérémence et Saint-Martin, propose un Bus de nuit du Val d'Hérens. Pour tout public ! Des billets sont à la disposition des intéressés à prix réduit. Qu'importe la distance parcourue ! Grâce aux Lunabus, les Hérensards ont tout loisir de regagner leur domicile, en toute sécurité, tous les samedis soir : départ après minuit de la gare de Sion.
En matière de mobilité douce, la Commune de Saint-Martin veille également à rendre son espace public attrayant et sûr, moyennant la mise en œuvre de solutions confortables et sécurisantes pour les piétons.

Photo: © CarPostal

Mots-clés

INCITATION À L'UTILISATION DES TRANSPORTS PUBLICS

SOUTIEN FINANCIER POUR LES FAMILLES

SÉCURITÉ ET CONFORT SUR LA ROUTE

!

42

Nombre d'abonnements pris en charge, en 2012, afin de permettre la gratuité des transports publics pour les écoliers

?

Mobilité douce

=

Le fait de se déplacer à pied, sur roues ou sur roulettes, à la seule force musculaire humaine

11

DANGERS NATURELS

GESTION INTÉGRÉE DES RISQUES

Témoignage

« Le réchauffement climatique souffle le chaud et le froid. Les lois de la nature sont de plus en plus implacables. Ce qui implique l'introduction de mesures d'observation, de prévention, de signalisation et d'information à la hauteur de tout élément perturbateur. »

Patrice Gaspoz
Responsable du service régional de sécurité du Val d'Hérens, communes de Saint-Martin et de Mont-Noble

Pour accueillir ses hôtes et leur offrir, ainsi qu'à sa propre population, des conditions de vie on ne peut plus sécurisantes, le canton du Valais développe des stratégies de protection efficaces contre les risques naturels. L'une d'entre elles consiste en la prévention, notamment par le biais des cartes de dangers et par une politique d'information ciblée. Toutefois, même en prenant toutes les mesures et précautions économiquement réalistes, il n'est guère possible de garantir une sécurité absolue sur un terrain aussi vaste et accidenté. Il subsistera toujours une part de risque résiduel auquel tout un chacun est exposé dès qu'il « s'aventure » à l'extérieur.

La Commune de Saint-Martin a réalisé une carte des dangers avec des plans d'évacuation. Les avalanches, les crues torrentielles liées, en l'occurrence, aux torrents de La Luette et des Grangettes, les chutes de pierres et autres glissements de terrains figurent parmi les dangers potentiels. Un projet de protection, des travaux aux abords des torrents – celui du Botza a été entièrement revu et corrigé – ainsi qu'une surveillance accrue figurent parmi les mesures prises ou en gestation.

Mots-clés

IDENTIFICATION ET ÉVALUATION DU DANGER

MESURES PRÉVENTIVES

GESTION GLOBALE DU RISQUE

1440 ha

De forêt protectrice

Lave torrentielle

=

Ecoulement à forte proportion de matériaux solides empruntant le réseau hydrographique.

2006 2008 2010 **2011** 2012 20...

12

COHÉSION SOCIALE

AIDE À LA FAMILLE

Témoignage

« Bretonne d'origine, et heureuse de résider et d'enseigner à Saint-Martin, je loue les efforts consentis par la Commune de Saint-Martin afin de procurer aux familles des avantages qui favorisent une qualité de vie fort appréciable ».

Françoise Moix
Enseignante et maman de deux enfants

De bonnes conditions cadres pour les familles et la classe moyenne constituent un thème prioritaire pour Saint-Martin. Dans le but de maintenir une qualité de vie attrayante pour la population, et notamment les familles, et de favoriser l'établissement d'une population active, la Commune de Saint-Martin a opté pour des démarches parafiscales.

Une première décision prise consiste à accorder une subvention annuelle – celle-ci correspond aux cotisations des primes de base de l'assurance maladie – à tous les enfants et adolescents. Et ce jusqu'à la fin de l'année au cours de laquelle ils atteignent l'âge de 18 ans révolus. Le montant accordé, annuellement, pour un enfant représente une aide financière d'environ CHF 850.-.

La seconde concerne l'octroi d'une bonification électrique accordée à toutes les familles, en diminution des taxes communales. A titre d'exemple, une famille composée de quatre personnes se verra accorder une subvention annuelle de CHF 600.-.

Mots-clés

LA FAMILLE AU CŒUR

AIDES FINANCIÈRES

QUALITÉ DE VIE

260’000 CHF

Montant pris en charge par la commune, par an, pour couvrir les démarches parafiscales

Démarche parafiscale =

Démarche communale dans un but économique ou social pour assurer des conditions cadres attrayantes

2005 2006 2008 2010 2012 20...

13

JEUNESSE ET CULTURE

VIE ASSOCIATIVE ET JEUNE PUBLIC

Témoignage

« Un lieu de rassemblement pour les jeunes de 12 à 25 ans. Et pourquoi pas 30 ? Au regard de l'enthousiasme suscité par ce projet, la question est pertinente. D'autant que cette agora pour les jeunes est agrémentée de soirées à thèmes et se prolonge jusque dans la vie sociétaire. »

Nadine Moix
Présidente jeunesse

A Saint-Martin, tradition et jeunesse vont main dans la main. La commune reconnaît et soutient le travail de nos sociétés au service, non seulement de la jeunesse, mais aussi de l'animation des villages. Les tarifs de location des salles ont été revus et une subvention annuelle de CHF 100.- est octroyée à chaque élève en formation ainsi qu'une subvention annuelle de CHF 500.- pour les sociétés participant à l'animation locale. Et pour renouveler cette vie associative, les jeunes de 12 à 25 ans ont été conviés à une première rencontre avec les autorités communales et cantonales dans le but de les accompagner dans la mise en place de leur propre projet, ici à Saint-Martin, en fonction de leurs besoins et de leurs envies. Le choix des jeunes s'est porté sur la nécessité de disposer d'un lieu de rassemblement pour discuter, échanger et s'amuser. Très vite, un local a été trouvé, des travaux de rénovation ont été réalisés par les jeunes (aide communale annuelle de CHF 10'000.-), un comité a été créé et une charte sur le respect adoptée.

Mots-clés

SOUTIEN FINANCIER À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE

IMPLICATION DU JEUNE PUBLIC

LOCAL DES JEUNES ET CHARTE SUR LE RESPECT

!

100 CHF

Soutien financier pour chaque jeune en formation au sein d'une société locale

?

Charte sur le respect

=

Charte sur l'usage du local des jeunes et le comportement au sein de la Jeunesse de Saint-Martin qui se base sur le respect et la responsabilité.

14

SANTÉ

PRISE EN CHARGE DES AÎNÉS

Témoignage

« Le CMS fournit des prestations d'aide et de soins à domicile à celles et à ceux qui en ont besoin. Si l'écoute et l'attention accompagnent quotidiennement nos activités, chacune de nos interventions suscite une émotion au travers d'un sourire, d'une larme. »

Erika Beytrison
Responsable aide-familiale et assistante en soins communautaires au Centre Médico-Social subrégional du Val d'Hérens (CMS)

« C'est simple et ça dit tout ». En effet, ces seuls termes, « Les Maisons des générations », suffisent à expliciter la démarche. A travers cette judicieuse appellation, ce projet apporte des éléments de réponse aux problèmes de développement et de mise en œuvre d'équipements sociaux et culturels à Saint-Martin, et ce dans une perspective intergénérationnelle. Des mesures sont prévues, notamment au niveau de l'équilibre des ressources et des instruments entre les institutions, telles que des appartements protégés et le maintien à domicile. Dans ce cas de figure, les CMS (Centres médicaux sociaux) jouent un rôle primordial, puisqu'ils dispensent, respectivement, des soins infirmiers, une aide familiale et une aide sociale. En outre, ils fournissent les repas, les moyens auxiliaires et procurent un nouveau service de transport. Des prestations qui contribuent à l'amélioration de cette qualité de vie qui conditionne le quotidien de nos aînés.

Mots-clés

MAINTIEN À DOMICILE

LIENS FAMILIAUX ET INTERGÉNÉRATIONNELS

QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS

18

Nombre de personnes bénévoles assurant les déplacements pour le service de transport

Service de transport

=

Transport organisé pour les personnes sans véhicule dans le but de faciliter les déplacements planifiés (médecin, hôpital, dentiste, etc.).

2006 2008 2010 **2011** 2012 20...

15

ÉCOLE ET ÉDUCATION

SYNERGIES ENTRE LA FORMATION DES JEUNES ET L'UAPE

Témoignage

« L'ouverture d'une crèche est un grand pas pour la commune. Un soulagement pour les familles et un tremplin pour ces enfants en voie de scolarisation. Et dans ce système préscolaire, la diversité des activités favorise l'esprit créatif. »

SUZANNE MALO
Mère de famille et commerçante

Apprendre, avec plaisir, dans un environnement rassurant et moderne – voilà un des objectifs du Conseil communal quant à l'encadrement des écoliers. Ainsi il a été décidé de créer une structure d'accueil pour enfants de type crèche – UAPE qui ouvrira ses portes en 2013. Elle permettra d'accueillir des enfants préscolaires âgés de 18 mois à 5 ans ainsi que des enfants scolarisés, de l'enfantine à la 6e primaire. Du matin jusqu'au soir, les enfants pourront bénéficier d'une garde ainsi que d'un suivi pédagogique et une prise en charge pour le repas de midi.

Quant aux cours à l'école, la Commune de Saint-Martin a fait l'acquisition innovante de deux TBI (Tableau Blanc Interactif) pour l'enseignement dans les classes du primaire. Le modèle choisi permet la continuité dans l'apprentissage au cycle du CO Hérens. Les manipulations « Multitouch » à l'aide des doigts, tout en conservant les bénéfices de l'utilisation du double stylet (maître – élève), encouragent à travailler d'une façon plus intuitive et naturelle, favorisant ainsi la participation des élèves.

Mots-clés

ÉDUCATION AUX NOUVEAUX MOYENS DE COMMUNICATION ET D'APPRENTISSAGE

MISE EN ŒUVRE D'UNE STRUCTURE D'ACCUEIL

ENCADREMENT PÉDAGOGIQUE DE QUALITÉ

2012

29 décembre 2012
date de l'inauguration
de la structure d'accueil
crèche-UAPE

UAPE

=

Unité d'Accueil
Pour Ecoliers

2006 2008 2010 **2012** 20...

16 PROGRAMME D'ACTIONS POUR L'AVENIR

LABELLISATION CITÉ DE L'ÉNERGIE

Témoignage

« Je félicite la Commune de Saint-Martin pour l'obtention du label Cité de l'énergie. La commission de l'énergie mise en place dans ce cadre constitue le garant du dynamisme de sa politique énergétique dans la durée. »

Joël Fournier
Ingénieur, service de l'énergie et des forces hydrauliques Etat du Valais

Saint-Martin a obtenu en juin 2012 le label « Cité de l'énergie » - précieuse distinction qui récompense des années d'efforts entrepris dans les domaines des économies d'énergie et de la promotion des énergies renouvelables. Parmi les points forts des réalisations qui ont compté pour la certification, on peut relever l'effort mis sur la comptabilité énergétique des bâtiments communaux, mais aussi le bilan global de la consommation énergétique de la commune. En interne, la commune a adopté des directives obligeant à prendre en compte les aspects énergie-environnement lors des achats et de l'utilisation (nettoyage des bâtiments communaux à l'eau, papier recyclé, matériel de bureau économe en énergie, etc.). Sur le plan des énergies renouvelables, la commune a participé à l'évaluation du potentiel bois-énergie de la vallée, l'installation d'une chaudière à pellets pour l'école et le bâtiment administratif et a installé une centrale de microturbinage de l'eau potable. Saint-Martin, devenue Cité de l'énergie, poursuivra ses efforts, notamment dans les domaines des constructions et de l'information.

Mots-clés

AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

RÉDUCTION DE LA POLLUTION

OUTIL DE PILOTAGE POUR UNE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

314

Nombre de communes suisses labellisées sur un total de 2'495 communes.

photovoltaïque

=

Energie solaire récupérée et transformée directement en électricité

2006 2008 2010 **2012** 20...

ST.MARTIN

POSTFACE

« Le bon fonctionnement de tout un pays dépend des travaux accomplis à petite échelle. Lorsque agriculture et tourisme, biodiversité et mobilité ou l'exploitation rationnelle des ressources et la production d'énergie font bon ménage, le développement durable ne se limite pas à de vaines paroles. La commune de Saint-Martin dans le Val d'Hérens sert de modèle pour l'avenir. Avec une population qui persévère à façonner elle-même activement son avenir, le succès ne saurait être loin et exemplaire ! »

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

Ont participé à la rédaction des textes :

Bolli Raphaël | Delarze Raymond | Gretz Alain | Sarrasin Boris | Wuilloud Charly
Fondation pour le développement durable des régions de montagne | Administration communale

Photos: © *Gilbert Pitteloud, © CarPostal, © Saint-Martin Tourisme*
Graphisme: *bernardmoix.ch*

ST-MARTIN
VAL D'HÉRENS
l'authentique

Administration Communale
case postale 64 | 1969 st-martin | +41 (0)27 282 50 10
www.saint-martin.ch